

NORME LINGUISTIQUE ET DUALITE FRANÇAIS/WOLOF A ZIGUINCHOR: QUAND LES PRATIQUES DES ETUDIANTS REVELENT UNE « GUERRE DE POSITIONNEMENT PAR PROCURATION¹ »

Dr Jean Sibadioumeg DIATTA

Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)

jean-sibadioumeg.diatta@univ-zig.sn

Résumé

« L'Université Assane Seck de Ziguinchor est un espace sociolinguistique riche grâce surtout à la dynamique plurilingue de la ville qui l'accueille. Des langues à la fois nationales et internationales y interagissent quotidiennement. A l'instar des autres villes du Sénégal, le wolof, langue véhiculaire, et le français, celle officielle y sont en compétition du point de vue de leur usage chez les étudiants. La rigidité de la norme française et l'attachement du Sénégalais par rapport à la langue bien parlée font que les étudiants privilégient les échanges en wolof. D'autre part, les représentations développées par les locaux par rapport aux pratiques de leurs camarades ressortissants des autres villes du pays qui ont tendance à imposer le wolof, les poussent à l'usage du français pour contourner la véhiculaire. Nous sommes ainsi en face d'un rapport de force entre ces deux idiomes où chacun tente de trouver une stratégie de positionnement. Cet article revient donc sur les différentes motivations des étudiants dans l'usage du français et du wolof dans cet espace d'apprentissage ».

Mots clés : *Wolof, français, normes linguistiques, représentations linguistiques, étudiants*

Abstract

"Assane Seck University in Ziguinchor is a rich sociolinguistic space, thanks mostly to the multilingual dynamics of the city that hosts such linguistic phenomenon. Both national and international languages act together over there on a daily basis. Like other cities in Senegal, Wolof, the lingua franca, and French, the official one, are in an ongoing competition as far as their use by students is concerned. The rigidity of the French standard and the connection of the Senegalese with a well-spoken language imply that students prefer far better verbal exchanges in Wolof than in French. On the other hand, the representations developed by the locals in relation to the practices of their comrades from other cities in the country who tend to impose Wolof, the former push them to use French so as to bypass the vehicular. We are thus faced with a balance of power between these two languages where each one tries to find a positioning strategy. This article therefore examines the different motivations of students in the use of French and Wolof in this education space ".

Keywords: *Wolof, French, language standards, linguistic representations, students*

¹ Référence à Calvet à travers son ouvrage *La guerre des langues et les politiques linguistiques* (1987).

Introduction

Dans son Tweet lancé le 12 janvier 2018, le Président Macky Sall avait condamné les propos injurieux de son homologue américain, Donald Trump, contre l'Afrique et Haïti, à travers cette phrase : « l'Afrique et la race noire *mérite* le respect et la considération de tous ». La faute notée à travers l'absence d'accord du verbe mériter a affolé à l'époque la toile, suscité commentaires, railleries voire indignations des citoyens. Au Sénégal, on se rappelle aussi l'interview d'un délégué d'étudiants qui lors d'une grève s'était distingué par son incapacité à formuler une seule phrase. Cette vidéo a fait le tour des réseaux sociaux numériques. Ces exemples permettent véritablement de poser le problème du faible niveau de maîtrise de la langue française constaté non seulement chez beaucoup de personnalités publiques sénégalaises, mais surtout chez les élèves et étudiants surtout dans des situations de communication officielle (Nunez, 2015 : 27). A l'école comme à l'université, le constat est le même, le niveau en français des apprenants est en baisse. Cependant, malgré cette faiblesse notée, le Sénégalais est très rigoureux par rapport à l'expression correcte, au français qui ne souffre d'aucune souillure (Véronique Miguel Addisu (2011 : 102). Senghor n'hésitait pas à sanctionner un agent administratif qui s'exprimait mal ou prononçait mal des mots français. Aujourd'hui, avec le développement des réseaux sociaux numériques et des smartphones, les utilisateurs surtout les jeunes sont friands de vidéos montrant des locuteurs qui s'expriment mal dans la langue de Molière. On n'hésite pas filmer des interventions et à les mettre sur la toile. Un tel fait pousse certains usagers à développer un complexe par rapport au français, en évitant surtout d'être vilipendés, voire ridiculisés. En réalité, le français est une langue hyper normée. Cette norme linguistique notamment « exogène », contrairement à celle « endogène » (Manessy, 1992), a toujours été sacralisée et conçue comme un dogme au Sénégal (Thiam, 2016 : 196). Ses nombreuses règles grammaticales ne facilitent pas sa pratique. Il constitue une langue élitiste. C'est d'ailleurs l'un des facteurs ayant contribué au recul de son usage bien qu'il bénéficie du statut officiel. La référence à une norme exogène unique et exclusive constitue un facteur de blocage majeur pour l'appropriation du français par les masses sénégalaises (Thiam, 2016 : 212). Il vit en contact permanent avec les langues nationales dont la principale véhiculaire est le wolof, parlé par

près de 80 % des populations (Niang, Camara Fatou Bintou, 2012 : 01). D'autre part, il faut constater que « l'usage du français aussi est à l'épreuve de cette progression du wolof qui le concurrence jusque dans certaines administrations, à l'Assemblée nationale, dans les établissements scolaires, dans les campus » (Dreyfus et Juillard, 2004a, Berdal-Masuy, 1998, McLaughlin, 2008). Cela engendre un phénomène que Calvet (1999) appelle la guerre des langues et qui se caractérise par une rivalité, une forme de conflit entre les idiomes en contact. Par ailleurs, notre recherche essaie de comprendre les manifestations sociolinguistiques de cette dualité entre le français et le wolof en s'appuyant sur l'espace universitaire. L'école et l'université constituent des instances actives dans la construction et la diffusion de normes linguistiques.

Ziguinchor, compte tenu de son plurilinguisme, nous paraît pertinent. En observant les pratiques linguistiques dans le campus on peut facilement déceler un certain rapport de force principalement entre étudiants « sudistes », c'est-à-dire « les autochtones », et « nordistes », « les étrangers » (Diatta, 2020). Par extension, il s'agit là d'une rivalité dans l'usage du wolof et des langues locales casamançaises. Mais, cela profite-t-il au français ? Notre hypothèse est que ces rapports résultant de la tendance glottophagique (Faye, 2013 : 126) du wolof et le refus des sudistes de se conformer combiné à la rigidité de la norme exogène du français et aux représentations développées sur les langues engendrent de nouvelles pratiques linguistiques à géométrie variable. D'abord nous revisiterons la norme linguistique ensuite nous reviendrons sur le bilinguisme français/wolof. Le troisième procédera à l'analyse et à l'interprétation des données.

1. Eléments théoriques et contextuels

1.1. La norme linguistique

Si le concept de norme a mis du temps pour se créer un champ au sein de la linguistique, il n'en va pas de même en sociologie. On peut même dire que ce concept y est central. En une première approximation, la norme s'y définit comme « une règle ou un critère régissant notre conduite en société » (Chazel, 1998 : 581). En sociolinguistique, la question de la norme tout comme celle de la variation occupe une place importante dans les recherches. Marie Louise Moreau fait remarquer

déjà qu'aucune langue ne se présente comme un ensemble unique de règles. Selon elle, Toutes connaissent de multiples variétés ou lectures, dont la diversité est masquée par des étiquettes au singulier (1997 : 283-284). Dans de nombreuses situations, un mode d'expression parmi d'autres s'impose comme seul légitime, à condition « que le marché linguistique soit unifié et que les différents dialectes (de classe, de région ou d'ethnie) soient pratiquement mesurés à la langue ou à l'usage légitime » (Bourdieu, 1982 : 28). Véronique Miguel Addisu (2011 : 96) souligne, pour sa part, que lorsque, dans le champ social, on s'approprie et diffuse ces règles comme des règles nécessaires, elles deviennent légitimes et régulent les interactions verbales parce que celles-ci sont aussi sociales. Il faut reconnaître qu'il est difficile de ne pas mettre en relation la norme avec le purisme en ce sens que « Le purisme ne regarde pas la langue comme un ensemble structuré mais il égrène des listes de prescriptions. [...] il prohibe, exclut, édicte. [...] Les formes du purisme passent par le "génie de la langue" » (Yaguello, 2003 : 110). Françoise Gadet (2003 : 19) s'attache d'abord à la valeur linguistique de la norme. Tout comme Jean Marie Klinkenberg, elle en distingue deux types, les normes objectives les normes subjectives ou évaluatives. Les normes objectives autrement appelées normes statistiques « sont les constantes observées dans le phénomène ». Se sont donc les règles déduites de ladite l'observation ou encore ce qui est normal (Klinkenberg 2008 : 18). Quant aux normes évaluatives, subjectives ou prescriptives, elles sont celles qui répondent à la question à la question de savoir si un énoncé donné peut être considéré comme légitime par une collectivité quelconque.

1.2. Les représentations linguistiques

Michel Serres (1996 : 212) qui déclare : « Les langues sont un trésor et véhiculent autre chose que des mots. Leur fonction ne se limite pas au contact et à la communication. Elles constituent, d'une part des marqueurs fondamentaux de l'identité ; elles sont structurantes, d'autre part de nos perspectives ». Une telle conception illustre le caractère multidimensionnel de la langue conçue à la fois comme un moyen de communication et un véhicule de diffusion d'identités et de représentations. Les études sociolinguistiques menées dans des terrains plurilingues mettent souvent en relief les pratiques et représentations langagières en circulation dans les communautés concernées. En effet,

le fait que plusieurs langues soient parlées rend les variations plus facilement observables pour le chercheur. Dans de nombreuses situations, un mode d'expression parmi d'autres s'impose comme seul légitime, à condition « que le marché linguistique soit unifié et que les différents dialectes (de classe, de région ou d'ethnie) soient pratiquement mesurés à la langue ou à l'usage légitime » (Bourdieu, 1982 : 28). Ces variations font naître forcément des attitudes par rapport aux langues mais aussi par rapport à la manière dont elles sont parlées. Les représentations qu'on confond avec tout ce qu'on désigne habituellement sous les noms d'idéologies, de croyances, de stéréotypes, d'attitudes ou encore d'imaginaires sont une discipline transdisciplinaire qui se situe entre la sociologie, la psychologie sociale, la sociolinguistique, etc. Elle a émergé avec surtout les travaux de de Moscovici (1961), Jodelet (1989) et Abric (1994). A partir de ces études on est arrivé à la dimension linguistique révélé par le sociolinguiste américain William Labov (1976). Par représentations linguistiques, on entend l'image mentale que les locuteurs se font de leur langue, de leur façon de la parler, mais aussi de sa légitimité (Leblanc : 2010, 19). Lorsqu'on parle de représentations linguistiques, on est normalement « au centre de la linguistique, à la recherche d'un des facteurs de changement » (Calvet). Philippe Blanchet (2003 : 301) va plus loin en déclarant que « comprendre comment les humains vivent sur le plan sociolinguistique, c'est comprendre comment ils se construisent et donc se représentent leurs univers sociolinguistiques ». Les représentations linguistiques sont socialement élaborées et partagées par tous les membres d'une société. Ainsi, elles fonctionnent comme des normes sociales. Les langues sont jugées positivement alors que d'autres le sont négativement. Les jugements peuvent être de nature esthétique, peuvent concerner le système lui-même, la valeur de la langue sur le marché linguistique et enfin le groupe qui la parle. Il ne s'agit pas pour les locuteurs de se contenter d'utiliser les langues et les variétés, mais de les évaluer, ce qui impacte sur leurs pratiques linguistiques.

1.3. *Le bilinguisme français vs wolof au Sénégal*

A l'instar de la plupart des pays d'Afrique, le Sénégal est caractérisé par sa pluralité linguistique. Elles sont estimées à environ 25%², toutes faisant partie de la famille des langues nigéro-congolaises : 90% de la branche atlantique nord et 10% de la branche mandé (Brodal, 2009 : 28). Ces langues de statuts et de fonctions différentes vivent en harmonie, même si on peut entrevoir une certaine rivalité. Rappelons que le statut d'une langue peut être défini comme la « position d'une langue dans la hiérarchie sociolinguistique d'une communauté linguistique, cette position étant liée aux fonctions remplies par la langue, et à la valeur sociale relative conférée à ces fonctions » (De Robillard, 1997 : 269). Au Sénégal, le français a acquis le statut de langue officielle depuis la période coloniale et les régimes qui ont succédé aux indépendances l'ont perpétué et pérennisé. Il n'est pas une langue maternelle au Sénégal, la majorité des Sénégalais l'acquiert à l'école. Ces deux dynamiques font qu'il suit deux tendances : une tendance protocolaire, la langue institutionnelle par excellence, et une tendance élitiste, la langue des intellectuels, la langue d'enseignement (Thiam, 2016, 197). D'ailleurs, c'est ce qui lui confère une représentation positive par les Sénégalais. Parler français est associé à la modernité et à la réussite, au prestige, etc. Brodal (2009, 33) rappelle que maîtriser le français facilite souvent l'obtention d'un poste de travail dans la fonction publique. On peut constater, dans les pratiques actuelles au Sénégal, deux façons de parler le français (Ngom 1999 : 134). La première, calquée sur le modèle standard, est pratiquée par les personnes qui ont fait de longues études, alors que la seconde est généralement parlée par les populations qui n'ont pas fréquenté l'école française et celles qui n'ont suivi que l'école primaire (Ngom, 1999 : 135). Malheureusement, le français, censé par sa neutralité être une langue d'unification nationale et de pacification, renforce la division entre pauvre et riche, entre espace public et espace privé, et entre ville et campagne (Lexander, 2004 : 31). Né du contact de la langue française avec les langues et les réalités sénégalaises, le français du Sénégal est une réalité linguistique et sociale qu'il serait difficile de nier. De par son statut et les fonctions qu'elle assume, s'est imposée comme une réalité

² Le nombre exact est difficile à déterminer, du fait des limites floues entre langues, dialectes et variétés.

linguistique nationale. Sa cohabitation avec les autres idiomes et des réalités locales lui permet de s'enrichir. Ainsi, il emprunte aux langues africaines les mots dont il a besoin. La « daba », la « cora » et « l'anango » sont aussi familiers et indispensables à un Sénégalais que la charrue, l'accordéon et la cravate à un Français. Son statut de langue officielle fait qu'il est le médium d'enseignement de l'élémentaire à l'université. Néanmoins, le Sénégal dont premier président est Léopold Sédar Senghor, est l'un des pays d'Afrique qui tiennent toujours de la rigueur par rapport à la langue française « pur » et « correct ». Depuis le président-poète, agrégé de grammaire, le respect de la norme exogène est prôné. Une grande importance est accordée à la norme du français (Ndao, 2002 : 62) et ceci a fortement contribué à la non pidginisation du français et à sa non créolisation (Nunez, 2015 : 30). Ziguinchor, caractérisé par sa vitalité plurilingue, connaît cette domination du wolof dans la communication surtout en ville. Arrivée dans cette partie méridionale grâce à l'activité commerciale, elle a réussi à supplanter toutes les autres langues locales (le diola, le manding, le créole portugais, etc.) pour se hisser au stade de principale véhiculaire (Juillard, 1995). Elle est considérée comme la langue d'intégration à la vie urbaine (Diatta, 2018 : 171). Cela crée une situation de tension identitaire. En effet, avec la montée en puissance de cette langue dans la communication commerciale, les Wolofs ne cherchent nullement à maîtriser les idiomes locaux. Ce qui ne laisse pas indifférents certains Ziguinchorois qui voient ce phénomène comme un manque de considération à leur endroit (Juillard, 1995 : 130-131). Ce sentiment de frustration de certaines populations locales est bien perceptible à l'université où les étudiants vivent un rapport de force dans l'usage du wolof et des langues casamançaises (Diatta, 2020).

2. Analyse et interprétation des données

2.1. Démarche méthodologique

Dans le cadre de la collecte de données, d'une part nous avons utilisé l'observation participante d'autre part l'entretien semi-directif. Dès notre arrivée dans cette université en octobre 2020, nous avons été marqué par la vitalité du plurilinguisme. Cela nous a poussé à observer attentivement les pratiques linguistiques pendant au moins un mois afin d'appréhender les particularités et les contours. Cette observation

directe a été fructueuse car elle nous a permis de comprendre les enjeux linguistiques et les rapports de forces dans l'usage des différents idiomes (Diatta, 2020). L'entretien semi-directif a été notre principal outil de collecte de données. En effet à travers des entretiens informels enregistrés grâce à notre dictaphone, nous choisissons par hasard des étudiants à qui nous posons des questions ouvertes, qui leur laissent l'opportunité de développer. Ces questions allaient de leurs pratiques linguistiques à la situation du français compte tenu de ses rapports avec les autres langues en présence. Au total, trente-huit étudiants venant de divers horizons ont été interrogés. Cette démarche a été aussi un moyen d'appréhender leurs niveaux de langue en français.

2.2. Le wolof comme stratégie de contournement de la norme française

Cette recherche est réalisée dans un milieu universitaire marqué par une vitalité plurilingue, qui met en jeu des dynamiques sociolinguistiques latentes. Parmi les nombreuses langues en présence deux sortent du lot dans les usages dominants. La langue officielle du pays, le français et celle véhiculaire nationale, le wolof. Sur un total de 38 étudiants enquêtés, 63,16% déclarent utiliser plus le wolof dans leurs différents échanges contre 36,84 qui citent le français. Cette situation est révélatrice du poids de l'idiome véhiculaire dans la communication interpersonnelle dans cet espace d'apprentissage comme d'ailleurs dans les autres secteurs de la vie nationale. Dans les salles de classe comme dans les cours de récréation, il sert principalement de support d'échanges au détriment de celui officiel, qui normalement devrait occuper la première place compte tenu de ce milieu intellectuel. Nous sommes donc en face d'une bataille de positionnement entre ces deux langues avec chacune des représentations et des stratégies discursives qui assurent sa promotion.

L'un des facteurs ayant contribué significativement au recul de l'usage du français reste véritablement lié à la norme exogène. Il s'agit d'un ensemble de règles établissant le bon usage auquel d'ailleurs les Sénégalais sont très attachés. A titre illustratif de cette rigueur, il est très fréquent de voir des citoyens critiquer vivement dans les réseaux sociaux le « mauvais français » décelé dans la communication du Gouvernement. Face à l'exigence de la norme française, des stratégies de contournement sont souvent développées chez les étudiants. Nous

verrons comment, pour échapper à la contrainte de l'usage du français, ils privilégient l'usage du wolof. Cette recherche nous permettra aussi d'appréhender les attitudes développées sur les idiomes qui forment le bilinguisme wolof/français. Analysons ces propos de AD, étudiant originaire de Kédougou (région du Sénégal oriental). Il nous livre les raisons qui le poussent à affirmer la domination du wolof dans l'espace académique en ces termes :

« D'abord parce que les étudiants ne font pas l'effort de parler le français et ignorent son importance, ensuite parce qu'ils n'osent pas s'exprimer en public et enfin parce qu'ils ne veulent pas faire des fautes et de se retrouver dans les réseaux sociaux ».

Dans cette intervention, nous remarquons que la troisième raison évoquée constitue l'une des causes principales de la faiblesse notée dans l'usage de la langue officielle à l'université. En effet, nous vivons à l'ère du numérique avec le développement des réseaux sociaux. Tout ce que nous faisons au quotidien dans nos familles, nos lieux de travail et même nos intimités se retrouvent à la place publique. Les jeunes restent la catégorie sociale la plus engagée dans l'usage de ces supports de communication de masse facilité par l'accès aux smartphones et à la connectivité internet. *Facebook*, *Tik Tok*, *WhatsApp* sont envahis par les usagers et ce qui intéresse le plus c'est le partage, le nombre de vues, les *likes*, etc. Les prises de parole sont régulièrement filmées par les téléphones. Dès lors, commettre des fautes de français constitue un risque pour surtout un étudiant dans la mesure où les réseaux sociaux serviront à le vilipender, à l'humilier. C'est donc cette peur permanente de commettre des fautes, de se retrouver exposé dans les réseaux sociaux, qui limite l'usage de la langue officielle. En plus, l'idée selon laquelle « les étudiants ne connaissent pas l'importance du français » fait référence surtout à la place de cette langue dans la recherche d'emploi ou dans l'activité professionnelle. En effet, cette langue constitue le principal support de communication dans les entreprises. Tout le processus pouvant aboutir à un recrutement exige une maîtrise de cette langue. D'ailleurs Brodal (2009 : 33) admet que « maîtriser le français a traditionnellement facilité l'obtention d'un poste de travail dans la fonction publique ».

Par ailleurs, il faut reconnaître qu'un certain nombre de représentations développées sur les usagers du français limite parfois son usage. Parmi

ces attitudes, il y a celle qui véhicule l'idée selon laquelle ils sont assimilés à des « faiseurs de malin », à ce qu'on appelle communément des « choco-chocos »³. Ces propos de FD, étudiante originaire de Louga, en sont l'illustration parfaite :

« Ici on préfère parler wolof ou autres langues+++tu sais si tu parles seulement français ils vont dire que tu fais le petit **toubab** comme si tu es né dans une famille de français alors que tu viens du village ».

Dans cet espace universitaire, ceux qui s'adonnent à la pratique régulière du français dans les échanges sont souvent critiqués, stigmatisés, catégorisés, voire humiliés. L'usage du terme « petit toubab » c'est-à-dire « petit Blanc » permet à notre interviewé de mettre en relief le fait que jusqu'ici une part importante de la population sénégalaise assimile le français à une langue étrangère, à une langue de Blancs. Dès lors, son usage exclusif est synonyme d'une certaine acculturation, d'un complexe d'infériorité vis-à-vis de l'Hexagone, d'une dévalorisation de ses propres valeurs socio-culturelles. Les attitudes des Sénégalais vis-à-vis de la langue française sont parfois jugées ambiguës. Corréard semble relever cette idée en soulignant que le français fait l'objet de ressentiment en tant que langue de l'ancien colonisateur, langue soupçonnée de véhiculer des valeurs étrangères (1998 : 81). En plus, l'adjectif « petit » qualifiant « Blanc » est révélateur de la volonté de tourner en dérision ceux qui privilégient l'usage de cet idiome. La référence faite à la « famille » et au « village » est très significative dans les propos de notre interlocuteur. En effet, on constate que dans certaines familles au niveau de vie aisé surtout en zones urbaines, le français a le statut de langue vernaculaire. Les enfants fréquentent de prestigieuses écoles françaises ou catholiques. Ils sont communément appelés les « fils ou filles à papa » par opposition à ceux des villes secondaires, des banlieues ou des villages où les langues locales sont plus présentes. Dès lors, quand il étudie ayant vécu dans l'espace rural privilégie l'usage du français, il est considéré comme quelqu'un qui fait une usurpation d'identité. On décèle clairement l'idée selon laquelle le français est la langue des riches, de ceux qui ont les moyens, des intellectuels. Pour ne pas paraître comme un complexe, un usurpateur

³ C'est un terme très populaire au Sénégal qui permet de caractériser ces jeunes qui cherchent à imiter l'accent des Français dans la pratique de cette langue.

d'identité, certains étudiants se résignent en réduisant l'usage du français, voire en l'évitant de parler français.

Il faut cependant reconnaître que la forte présence du wolof, cette « langue de pouvoir et d'action » (Bourdieu, 1982 : 13), dans la communication sociale est favorisée par son identification comme étant celle nécessaire à l'intégration des jeunes à la vie urbaine (Diatta, 2018 : 19). Si parler français est parfois perçu comme « faire le malin », privilégier le wolof est un signe de prestige surtout pour les locuteurs originaires des espaces ruraux. Tout comme les jeunes filles domestiques se battent en quelques mois pour parler wolof à Ziguinchor, les étudiants ayant fait leur cursus dans les villages et qui ne maîtrisent pas cette langue nationale s'efforcent de bien l'apprendre, pour ne pas paraître « villageois ». Cette représentation du wolof, comme une langue prestigieuse est révélée par SM, une étudiante venue d'un village situé dans le département de Bignona, région de Ziguinchor. Elle affirme : « *je parle wolof pour être en quelque sorte au diapason* ». Cette langue apparaît ainsi comme celle qui permet de passer du statut de villageois à celui d'évolué, de citadin. Dans son étude sur la vie des langues à l'Université Cheikh Anta Diop, Brodal (2013 : 56) confirme que l'acquisition du wolof est une nécessité pour l'intégration des étudiants non dakarois dans le milieu étudiant, bien que le français soit la langue commune pour tous les étudiants. Sa maîtrise est signe d'assimilation de la culture moderne et de promotion sociale aussi bien au Sénégal que dans le monde francophone (Ndiémé Sow, 2017 : 12).

2.3. Le français, une alternative à l'hégémonie du wolof

À l'instar des autres villes du Sénégal, à Ziguinchor la domination du wolof dans les échanges ne fait plus l'ombre d'aucun doute (Juillard, 1995). C'est la langue de la communication sociale, du commerce, etc. Aujourd'hui le wolof est en train de constituer une menace pour les autres langues. C'est d'ailleurs ce qui fait dire à Calvet que cette langue nationale, est en train donc de transformer le plurilinguisme social en monolinguisme individuel (Calvet, 2002 : 167). Deux facteurs sont considérés comme ayant contribué à l'expansion au Sud du Sénégal. Il s'agit, d'une part, du développement du commerce et, d'autre part, de la mise en place de l'administration au lendemain des indépendances de 1960. Cette situation a été une des causes du conflit armé qui a opposé

depuis 1982 le Gouvernement du Sénégal au Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance (MFDC). Les autochtones se sont sentis envahis par les étrangers venus des autres régions du pays. Ainsi, pour discuter avec ces autorités, le français et le wolof étaient les deux langues à utiliser. Le français seul ne suffit pas. Cette exigence de parler wolof fait penser au pouvoir du langage tel que le conçoit Bourdieu (1982 : 21) quand il déclare : « la parole fait advenir. Le simple fait de dire peut également faire être, faire exister ».

A l'université de Ziguinchor, on peut relever l'existence d'un rapport de force entre les étudiants autochtones, « Sudistes » et ceux venus du reste du pays, « Nordistes » (Diatta, 2020). Les premiers se révoltent à cause de la volonté des autres de leur imposer le wolof, leur langue. Selon eux, les Nordistes n'ont aucune considération pour leurs idiomes. P. Bourdieu (1982 : 14) rappelle déjà que « les échanges linguistiques sont aussi des rapports de pouvoir symbolique où s'actualisent les rapports de force entre les locuteurs ou leurs groupes respectifs ». Dès lors pour s'opposer à cette hégémonie du wolof, des stratégies sont développées en faveur de l'usage du français malgré l'exigence de sa norme.

L'usage régulier du français chez certains étudiants résulte de leur incompetence en wolof, la principale « langue nationale ». Le français joue le rôle de véhiculaire à côté du wolof. JD. est un étudiant d'ethnie diola, originaire du village de Thionck-Essyl dans la région de Ziguinchor. Par rapport la langue qu'il utilise le plus à l'université, il répond qu'il s'agit du français et explique les raisons en ces termes :

« Je suis obligé +je suis obligé vraiment+ je ne maîtrise pas bien le wolof et je ne veux pas faire des fautes ou mal prononcer++ ils vont rire+ donc je préfère parler français ».

La répétition de la phrase « je suis obligé » est révélatrice de la situation de faiblesse dans laquelle se trouve notre interlocuteur. Pour transmettre ses messages, le seul recours reste l'usage de la langue officielle dont il est sûr de la maîtrise par l'ensemble des étudiants. D'autre part, il faut reconnaître que de la même manière que les locuteurs sont très rigoureux avec le mauvais usage du français, celui du wolof en fait l'objet même si c'est à des proportions moins importantes. En effet, comme cette langue joue le rôle de facteur d'intégration à la vie urbaine, ne pas la parler ou la parler avec des fautes est le signe de « ruralité ». La maîtrise du wolof reste un indicateur fort de degré

d'intégration. L'usage du verbe « rire » révèle les moqueries, la catégorisation, l'humiliation dont sont victimes tous ceux qui parlent un mauvais wolof ou une prononciation défectueuse. Pour contourner cette représentation, deux choix sont possibles : soit éviter le wolof en s'exprimant en français, soit forcer l'apprentissage du wolof malgré les railleries. On constate que la plupart des jeunes comme JD. préfère le premier choix, c'est-à-dire parler uniquement français. Cette situation contribue à la diffusion de cette langue au sein de l'espace universitaire. Le contournement de l'hégémonie, de la tendance glottophagique du wolof constitue également une stratégie très développée chez les étudiants surtout autochtones. AD est une fille diola originaire de Kafountine, une commune du département de Bignona (Ziguinchor). Elle souligne à propos de son refus de s'exprimer souvent wolof avec ses camarades :

« Je refuse+ils aiment la facilité en nous imposant leur langue+quand ils viennent me parler wolof, je réponds en français et ils me suivent+comme je ne peux pas leur imposer ma langue qu'ils ne comprennent pas j'impose le français ».

Nous sommes donc en face d'un rapport de force très latent traduit par « impose » entre les « Nordistes » et les « Sudistes » à propos des pratiques linguistiques en cours. Les étudiants originaires du Nord sont représentés comme étant généralement « monolingues », des gens qui ne parlent que leur langue de groupe. Ils font preuve de ce que Juillard appelle du « forçage » linguistique (1990 : 107). C'est ce qui fait qu'ils sont taxés de gens « qui aiment la facilité ». Pour les contrer, il est nécessaire de créer ce rapport de force. L'un des éléments importants à relever dans cette intervention c'est la stratégie de l'accommodation linguistique. Comme le montre Isabelle Boudart (2013 : 201), les interactions sont caractérisées par un comportement prévisible des individus, à partir de leurs statuts respectifs. Dans ces situations de communication, le locuteur choisit une variété et une forme langagière pour faire passer son message. Le fait pour les uns d'imposer le français aux autres permet de résister à la domination de la langue et de la culture wolof quand on sait que la langue est « un important véhicule d'une culture et d'un savoir-faire » (Dioussé, 2015 : 07). L'usage de l'adjectif possessif « leur » déterminant « langue » est une volonté de notre interviewé de montrer que bien que le wolof constitue la

principale langue véhiculaire, celle d'intégration à la vie urbaine, il reste une langue négativement représentée comme un outil de « colonisation interne » dont le seul objectif est de phagocytter les autres idiomes.

Conclusion

Au Sénégal, le constat de la faiblesse du niveau des élèves et étudiants par rapport à la langue française dans les écoles comme universités n'est plus à démontrer. Cette baisse du niveau de cette langue officielle a pour conséquence celle du niveau global des apprenants car elle sert de médium de transmission du savoir. On ne parle plus bien français et finalement on évite de le parler, ce qui ouvre une brèche au wolof qui s'installe et occupe l'espace laissé par le français. L'une des raisons de cette donne reste l'exigence de la norme française. Les locuteurs, dans le souci de ne pas faire de fautes, de ne pas être vilipendés dans les réseaux sociaux numériques, préfèrent recourir au wolof dans les échanges au niveau des espaces académiques pourtant lieux par excellence de la pratique du français. Cette situation de régression de l'usage du français est bien réelle à l'université de Ziguinchor. Nous assistons à une véritable guerre de positionnement entre le français et le wolof. Malgré sa norme exogène jugée contraignante, l'usage de la langue officielle est aussi favorisé par le refus de certains étudiants originaires de la Casamance d'accepter la domination du wolof dans une ville plurilingue. Leur stratégie pour contrer la tendance glottophagique du wolof passe par la préférence de s'exprimer en français. Nous sommes donc dans une situation d'une rude compétition entre le français et le wolof dans laquelle la langue officielle s'appuie sur celles locales casamançaise pour tenter de s'imposer. Nous sommes donc dans ce que nous pouvons appeler une bataille de positionnement par « procuration ». Cette étude se révèle importante dans la mesure où elle nous permet de comprendre non seulement les représentés linguistiques développées entre les acteurs en présence dans cet espace universitaire, les « Nordistes » et les « Sudistes », mais aussi l'urgence d'une réelle politique linguistique donnant plus de considération aux langues locales notamment en lien avec leur introduction dans le système éducatif sénégalais.

Bibliographie

Addisu V. Miguel (2011), «Dynamiques sociolinguistiques dans une communauté plurilingue : des lycéens éthiopiens entre conformisme et émancipation», In *Lidil Revue de linguistique et de didactique des langues*, numéro 44.

Atsé N^oCho Jean-Baptiste (2011), *Langues africaines, identités et pratiques linguistiques en situation migratoire. Le foyer de travailleurs migrants en région parisienne comme interface entre ici et là-bas*, Thèse de doctorat de troisième cycle, Université Sorbonne Nouvelle (Paris 3).

Berdal-Masuy Françoise (1998), « La diversité linguistique au cœur des familles sénégalaises : enquête à Dakar », in *DiversCité Langues*, En ligne, Vol. III <http://www.uquebec.ca/diverscite>.

Boudart Isabelle (2013), « Dynamique de l'insécurité linguistique de jeunes mauritaniens : représentations et pratiques ». Thèse de doctorat de l'Université de Rouen.

Bourdieu Pierre (1982), *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.

Boutin Béatrice Akissi (2003), « La norme endogène du français de Côte d'Ivoire : mise en évidence de règles différentes du français de France concernant la complémentation verbale », *Sudlangues* 2: 33-46.

Brodal Ingvild-Kogstad (2009), *Le français des étudiants à Dakar : usages et attitudes linguistiques*, Mémoire de master II, Département des études classiques et romanes Université d'Oslo.

Calvet Louis-Jean (1999), *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachette.

_____ (1999), *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.

Chazel François (1998), « Norme et valeurs sociales », in *Dictionnaire de la sociologie*, Paris, Albin Michel - Encyclopædia universalis, p. 581-587.

Corréard Geneviève N'Diaye (1998), « Le français du Sénégal et le classement des particularités lexicales », in *Michel Francard et Danièle Latin (éds.) : Le régionalisme lexical*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

De Robillard Didier (1997), « Statut », in Moreau M.-L., *Sociolinguistique : concepts de base*, Bruxelles, Mardaga.

Diatta Jean-Sibadioumeg (2020), « L'université sénégalaise en contexte plurilingue : regards croisés sur les pratiques linguistiques des

étudiants de l'Université Assane Seck de Ziguinchor », in *Annales* série A N° 12, Lettres, Sciences Humaines et Sociales, Université de N'Djamena, p.189-203.

_____ (2018), *La vitalité du plurilinguisme dans les espaces commerciaux de la ville de Ziguinchor : l'exemple du marché Saint-Maur*, Thèse de doctorat de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Diousse Gustave-Voltaire (2015), « Quand le rapport langue et identité s'invite dans la politique : où est l'altérité ? », in *Acte du colloque international* organisé par la Faculté des Lettres et Sciences de l'Université de Gambie du 7 au 9 novembre 2012, Tome 2, Paris : Harmattan, p. 59- 82.

Dreyfus Martine et Juillard Caroline (2004a), « Enseignement non formel dans la banlieue de Dakar. Un espace scolaire alternatif entre activités novatrices et pratiques ritualisées », in *Penser la francophonie. Concepts, actions et outils linguistiques*, Paris, Editions des archives contemporaines, AUF.

Gadet Françoise (2003), *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.

Garmadi Juliette (1981), *La sociolinguistique*, Paris, Presses universitaires de France.

Juillard Caroline (1995), *Sociolinguistique urbaine. La vie des langues à Ziguinchor (Sénégal)*, Paris, Editions du CNRS.

_____ (1989), « L'expansion du wolof à Ziguinchor, les interactions à caractère commercial », in *Plurilinguismes*, n°2. Paris, Centre d'Etudes et de Recherches en Planification Linguistique, 1990a, p.103-154.

Klinkenberg Jean-Marie (2008), « Normes linguistiques, normes sociales, endogènes » page 17, in *Normes endogènes et plurilinguisme Aires francophones, aires créoles*, sous la direction de Claudine Bavoux, Lambert-Félix Prudent et Sylvie Wharton, ENS Editions.

Lexander Kristin Vold (2004), *Les pratiques de l'écrit : l'alphabetisation en wolof dans un village du Sénégal*, Mémoire de master, Université d'Oslo.

Manessy Gabrielle (1992), « Normes endogènes et normes pédagogiques en Afrique noire francophone », in *Multilinguisme et développement dans l'espace francophone*, Paris, Didier Erudition (Langues et développement), p 43-81.

Moreau Marie-Louise (dir.) (1997), *Sociolinguistique : concepts de base*, Bruxelles.

Ngom Fallou (1999), « A Sociolinguistic Profile of the Senegalese Speech Community », in *Studies in the Linguistic Sciences*, Peter Lasersohn & Helmer H. Antonsen, 29 : 16, Urbana-Champaign, University of Illinois.

Niang Camara Fatou Bintou (2012), « Dynamique des langues locales et de la langue française au Sénégal », XVIIe colloque international de l'PAIDELF sur *Démographie et politiques sociales*, Ouagadougou, novembre.

Nunez Joseph Jean François (2015), *L'alternance entre créole afro-portugais de Casamance, français et wolof au Sénégal. Une contribution trilingue à l'étude du contact de langues*, Thèse de doctorat cotutelle Institut National des Langues et Civilisations Orientales et Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Searle John (1972), *Les actes de langage, essai de philosophie du langage*, Paris, Hermann.

Sow NDieme (2017), « Encyclopédie de kër gi : entre récréation et récréation d'une identité linguistique », in Revue *GRADIS*, N° 02, p. 1-16.

Thagaard Tove (2003). *Systematikk og innlevelse. En innføring i kvalitativ metode*, Oslo, Fagbokforlaget

Thiam Khadimou Rassoul (2016), « Norme linguistique et altérité au Sénégal : d'une norme exclusive à une norme inclusive », in ouvrage collectif *Les sciences sociales au Sénégal*, coordonné par le Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique (CODESRIA), p.193-216.

Yaguello Marina (2003), *Le Grand livre de la langue française*, Paris, Le Seuil.